

Conseil communal

Décisions du conseil du 29 février 2024

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger la mise en séparatif des services communaux de la route, entre la rue St-Georges et l'arrêt de bus du centre du village à Euseigne, au bureau Guillaume Favre ;

Le conseil décide d'adjuger les contrats concernant les travaux de contrôle et de commande du réseau d'eau potable et d'eaux usées / Steps à l'entreprise Rittmeyer SA.

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants, en lien avec le parking d'Hérémeence :

- les prestations d'installation de la détection incendie, sous forme d'avenant au mandat pour le CFC 236 (Installation électriques de courant faible) à l'entreprise Dayer & Fils Electricité Sàrl ;
- les prestations de spécialiste en protection incendie, phase deux (réalisation et mise en service), à l'entreprise Charpente Concept SA ;
- les prestations liées au marquage et à la pose de signalisation dans le parking à l'entreprise Signal SA ;
- les prestations en lien avec le CFC 231.1, soit les ensembles d'appareillage ou l'équipement en tableaux électriques, à l'entreprise Applica SA.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 3 autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE